



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 5 JUILLET 2023

En exercice : 13 Le 5 juillet 2023 , le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18 h  
Présents : 11 30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane  
Votants : 12 DECERLE

**Présents :** Mesdames DECERLE, BEGUERY, DIL, DESCAMPS, LE BRETON, LE MANACH, MENDES, VALLEE, VIVIER et Messieurs LEK, TOUIN

**Absents excusés :** Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Monsieur LIGNEUX

**Secrétaire de séance :** Madame GENEST

N°21	NOMBRE ANNUEL DE BOURSES CITOYENNES 2023
------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant la délibération du 19 février 2019 accordant l'attribution de bourses citoyennes aux jeunes bouffémontois

Considérant la présentation du dispositif de bourse citoyenne déjà en place ainsi que les nouveaux besoins exprimés

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Accorde** la possibilité d'attribuer, en 2023, 15 bourses de 150 € aux jeunes bouffémontois en échange de 15h de bénévolat pour la collectivité ou une association bouffémontoise.

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS  
Viviane DECERLE

